



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Corrèze

Division des élèves et des affaires financières

Chef de division

Mme Isabelle Fulminet

Tél : 05 87 01 20 76

Mél : isabelle.fulminet@ac-limoges.fr

Affaire suivie par :

Mme Catherine Lachesnais

Tél : 05 87 01 20 66

Mél : actioneducative.ia19@ac-limoges.fr

Cité Administrative Jean Montalat

BP 314

19011 Tulle Cedex

Tulle, le 5 décembre 2022

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale

Objet : opération poney-école 2022-2023.

Référence : convention cadre signée le 23 septembre 2020.

Pièce jointe : document de présentation de l'opération.

La fédération française d'équitation (FFE) reconduit, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), entre novembre 2022 et juillet 2023, l'opération « poney-école ». Menée dans le cadre de la convention citée en référence, cette opération vise à sensibiliser les élèves du premier degré, leurs familles et les professeurs des écoles aux atouts et bienfaits de l'équitation.

Les établissements équestres FFE volontaires et labellisés « poney Club de France » proposent des séances de découverte aux classes qui en feront la demande avec un diplôme d'initiation Poney. Ces animations sont pour les enseignants qui le souhaitent un point de départ à la mise en place de cycles de « découverte et pratique de l'équitation ». La liste des poney-clubs participant à l'opération est consultable sur le site Internet dédié à cette opération : <http://www.poneyecole.ffe.com>.

Je vous remercie d'en assurer une large diffusion.

Signé

Dominique MALROUX